

PARLEMENT EUROPEEN



EDITION SPECIALE

CONSEIL EUROPEEN
16 et 17 décembre 2004
Bruxelles

DISCOURS DU PRESIDENT, M. JOSEP BORRELL FONTELLES
CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE



04/S-2004

Direction générale de la Présidence

FR

FR

(Intranet) <http://www.europarl.ep.ec/bulletins> (Special Edition 2004)
(Internet) <http://www.europarl.eu.int/bulletins> (Special Edition 2004)

\\EPADES\PUBLIC\SOMMET\2004\12-Bruxelles

Discours de M. Josep BORRELL, Président du Parlement européen
Conseil européen
Bruxelles, le 17 décembre 2004

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil européen,

Je voudrais tout d'abord remercier la Présidence néerlandaise pour la disponibilité dont elle a fait preuve à l'égard du Parlement européen. Je voudrais aussi la saluer pour avoir fait de la communication sur l'Europe un succès à un moment où l'information en direction des citoyens est indispensable.

Il y a un mois, je me suis engagé devant vous à ce que le Parlement européen fasse tout le nécessaire pour qu'une Commission forte et disposant d'un large appui parlementaire puisse commencer à travailler.

Nous avons rempli notre engagement.

À quoi va-t-elle travailler?

Le 26 janvier 2005, M. Barroso, président de la Commission européenne, présentera son programme de travail pour 2005 et le programme pluriannuel pour les cinq prochaines années. Pour la première fois, anticipant de fait l'entrée en vigueur de la Constitution européenne, il proposera un accord interinstitutionnel pour approuver ce programme quinquennal.

Au Parlement européen, nous sommes disposés à négocier un tel accord, qui nous donnera à tous un cadre de travail pour les cinq ans à venir.

Dans l'intervalle, plusieurs dossiers vont occuper nos priorités politiques. Je commencerai par les perspectives financières.

Le Parlement européen prend très au sérieux son rôle incontournable en matière de perspectives financières.

Nous devons, ensemble, trouver un accord pour la période 2007-2013. Pour ce faire, le Parlement a même créé une commission temporaire, que j'ai l'honneur de présider, afin de définir une position cohérente et raisonnée. Nos travaux se basent sur les propositions de la Commission.

Nous voulons l'accord. Nous le voulons en temps utile. Mais nous ne voulons pas n'importe quel accord. Et sans le Parlement européen il n'y aura pas de perspectives financières.

Il faut en outre que les États membres se mettent d'accord entre eux.

À ce propos, six États membres ont formellement exprimé leur position par rapport aux propositions présentées par la Commission Prodi et officiellement reprises par la Commission Barroso. Les comparaisons chiffrées parlent d'elles-mêmes.

En premier lieu, il importe de comparer ce qui est comparable. Il est absurde de comparer une proposition de la Commission exprimée en crédits de paiement et celle de six pays exprimée en crédits d'engagement.

Il faut comparer:

- une proposition de la Commission qui représente 1 025 milliards d'euros pour la période 2007-2013, soit 1,26 % du PIB en crédits d'engagement; et
- une proposition émanant de six pays, qui s'élève à 815 milliards d'euros sur la même période, soit 1 % du PIB en crédits d'engagement.

La proposition des six pays est inférieure de 210 milliards d'euros à la proposition de la Commission.

Il conviendra de se demander si ce chiffre de 1 % ne nous obligera pas à réduire nos objectifs politiques et à remettre en cause les engagements déjà conclus.

Par ailleurs, je voudrais vous rappeler que l'absence d'accord entre le Parlement et le Conseil sur le nouveau cadre financier pluriannuel signifierait:

- une renégociation de chaque politique de l'Union sur une base annuelle;
- le retour à la procédure budgétaire annuelle prévue dans les traités, ce qui oblige les deux branches de l'autorité budgétaire à un accord. Ni le Conseil ni le Parlement ne veulent, j'en suis convaincu, rouvrir les luttes du passé dans lesquelles chacun voulait imposer ses vues.

Je ne peux pas m'imaginer que le Conseil puisse réduire la dotation financière et faire face, en même temps, aux nouveaux défis et aux nouvelles priorités qui attendent l'Union, puisque vous avez vous-mêmes fixé les dépenses agricoles jusqu'en 2013.

Lorsque je parle de défis et de priorités, je me réfère en particulier:

- à la pleine réalisation de l'élargissement actuel et à l'élargissement futur;
- au maintien de la politique de cohésion, véritable instrument de solidarité communautaire;
- au rôle croissant de l'Union dans le monde et aux nouvelles politiques, en particulier la recherche et l'éducation.

Permettez-moi une remarque: il est curieux de constater que les États membres qui sont favorables à un élargissement ultérieur (et je pense en particulier à la Turquie) sont aussi ceux qui sont les moins disposés à un financement adéquat.

Mon sentiment est que le Conseil veut de plus en plus d'Européens mais de moins en moins d'Europe.

On ne peut pas avoir plus d'Europe avec moins de ressources. M. Barroso l'a dit l'autre jour devant le Parlement.

Mais ne craignez rien. Contrairement à ce que l'on entend dire, le Parlement européen n'est pas une autorité budgétaire laxiste, les données le démontrent:

- au cours de la période 1988-2003, c'est le Conseil qui, des deux branches de l'autorité budgétaire, a le plus augmenté ses dépenses, les dépenses obligatoires; en outre, tandis que les budgets nationaux des Quinze ont progressé en moyenne de 22,9 % entre 1996 et 2002, le budget de l'Union n'a augmenté que de 8,2 %.

Le message qu'il m'importe de vous donner est que cette négociation ne doit pas se résumer uniquement à une "bataille de chiffres et de pourcentages", mais qu'elle doit porter sur un projet d'Europe dont le financement devra être à la hauteur de ses ambitions.

Mesdames et Messieurs,

Avant d'en venir au dossier central de ce Conseil - la Turquie - permettez-moi d'évoquer d'autres points également à l'ordre du jour.

La polémique autour de la décision sur la Turquie a masqué l'importance de vos décisions concernant la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie. S'agissant de la Bulgarie, nous appuyons les efforts accomplis car ils ont mis ce pays sur la voie de l'adhésion dans les délais prévus.

S'agissant de la Roumanie, nous continuons à penser qu'il lui faut encore travailler pour parvenir à un système judiciaire plus indépendant et à un moindre recours aux décrets d'urgence et redoubler d'efforts pour éradiquer la corruption à tous les niveaux. Pour le Parlement, il va de soi que la Roumanie doit être soumise aux mêmes conditions que la Bulgarie. Néanmoins, je peux vous annoncer que, malgré les difficultés techniques, le Parlement fera tout son possible pour voter son avis conforme sur la conclusion des négociations le 13 avril.

Le représentant de l'UE pour les droits de l'Homme

Votre décision de nommer un représentant de l'UE pour les droits de l'Homme est quelque peu préoccupante. Notre institution, comme vous le savez, a joué un rôle pionnier dans ce domaine et elle est à l'origine des clauses qui, en matière de droits de l'Homme, sont désormais incluses dans nos accords internationaux.

Certes, les droits de l'Homme sont depuis toujours un pilier central dans notre approche de la politique extérieure de l'Union et la nomination de ce représentant pourrait donner plus de poids encore aux droits fondamentaux.

Mais le Parlement s'inquiète de sa capacité à contrôler l'action de l'Union dans ce domaine. La collaboration entre lui et la Commission a bien fonctionné sur ce terrain et nous sommes très attachés à ce qu'elle se poursuive.

Comment ce représentant informerait-il le Parlement de son action? Je voudrais que vous réfléchissiez à ces questions avant d'avaliser une idée qui pourrait susciter des difficultés ou se révéler purement symbolique.

Le processus de paix au Proche-Orient

Le mois passé, le roi Abdallah de Jordanie a dit au Parlement européen qu'il existait une possibilité de faire avancer le processus de paix mais qu'elle ne durerait que deux ans. Les élections présidentielles qui se dérouleront le 9 janvier en Palestine sont une étape majeure pour maintenir ce processus ouvert. C'est pourquoi, le Parlement compte envoyer 30 députés, soit la plus importante délégation pour l'observation d'élections que notre institution ait jamais constituée.

Ukraine

Pour une fois, l'Union européenne a démontré qu'elle peut être un protagoniste sur la scène internationale. Nous pouvons, je crois, féliciter le Haut Représentant pour la politique extérieure, M. Solana. J'ai l'intention de me rendre en Ukraine après les élections et l'inauguration du nouveau Parlement à Kiev, de telle sorte que cette visite sera le symbole du soutien du Parlement européen au processus démocratique.

Turquie

Le Parlement européen, dans sa résolution votée il y a deux jours, vous demandait d'ouvrir les négociations avec la Turquie "sans délai inutile". Cette nuit, M. Balkenende a annoncé l'ouverture de négociations avec ce pays le 3 octobre.

La date choisie correspond à l'avis du Parlement.

J'espère qu'aujourd'hui même la Turquie pourra accepter les conditions que vous avez fixées hier.

Le résultat du vote au Parlement européen a été clair: 407 voix pour et 262 voix contre. Mais, ce que le Parlement a approuvé est aussi important que ce qu'il a rejeté. Le Parlement a rejeté sans réserve tout plan B, association privilégiée ou alternative à l'adhésion pleine et entière. Notre position est claire et définitive. Bien entendu, ouvrir des négociations n'implique pas de les conclure. Dans aucune négociation d'adhésion, on ne peut dire à l'avance quel sera le résultat final. Mais, au moment de l'ouverture des négociations, l'objectif est l'adhésion pleine et entière.

Il va de soi - et je sais que ce point a fait l'objet d'intenses négociations avec M. Erdogan - que l'ouverture de négociations implique la reconnaissance de Chypre par la Turquie. Autour de la table 25 pays s'assoieront, parmi lesquels Chypre et la Turquie.

Négocier avec quelqu'un implique bien évidemment de le reconnaître.

Le Parlement a beaucoup débattu pour déterminer sa position. Au fil de ces derniers mois, l'institution a été pratiquement absorbée par la question turque: conférences, visites, entre autres, de M. Erdogan, premier ministre turc, et de Mme Leyla Zana, élaboration de rapports indépendants, envoi de délégations dans la région, audits sur les droits de la femme et sur les droits de l'Homme.

Durant mon voyage en Turquie j'ai pu constater que tous, depuis les autorités jusqu'aux défenseurs des droits de l'Homme, depuis le patriarcat gréco-orthodoxe jusqu'aux responsables syndicaux, tous, je le répète, réclamaient l'ouverture des négociations. Il est évident que la perspective de l'adhésion a été LE moteur de la réforme politique, sociale et économique et qu'elle en est la garantie. Un NON inverserait ce processus.

D'un autre côté, il est tout aussi évident que l'entrée de la Turquie dans l'UE est une tâche sans commune mesure et je ne suis pas certain que tous ceux que j'ai rencontrés en Turquie soient pleinement conscients de l'ampleur de l'effort à accomplir. La majeure partie du rapport du Parlement porte sur ce qu'il faudra faire après l'ouverture des négociations. Pour sa part, le Parlement doit intensifier ses relations avec la société civile turque.

Nous aurons aussi à mener un vaste travail d'explication politique auprès de l'opinion publique européenne. Si la question turque est perçue comme une nouvelle bataille de Lépante ou un nouveau siège de Vienne, nous n'aboutiront nulle part.

C'est pourquoi, le Parlement demande à être consulté sur toute proposition visant à suspendre les négociations avec la Turquie. Si le Parlement détient la clé de l'adhésion au terme du processus de négociation, il serait étrange qu'il soit simplement informé de la décision prise. D'autant qu'il devra participer au travail d'explication de ces négociations dans l'opinion publique. Comment le Parlement pourrait-il expliquer une décision à laquelle il n'a même pas été associé?

Enfin,

Kofi Annan/Irak

Je voudrais remercier la Présidence pour avoir pris l'initiative d'inviter Kofi Annan à s'adresser à vous. Il y a un an, à l'occasion de la remise du prix Sakharov, le Parlement recevait Kofi Annan; aujourd'hui je crois que celui-ci a besoin de notre soutien. À ceux qui l'ont attaqué ces dernières semaines je voudrais simplement dire ceci: qu'as-tu à regarder la paille qui est dans l'œil de ton frère? Et la poutre qui est dans ton œil à toi, ne la vois-tu pas? Ou comme on le dit en espagnol: "quien vive en una casa de cristal no debe tirar piedras", ou encore en anglais: "people who live in glass houses should not throw stones".

Je vous remercie.
